



SOFIGEC AUDIT
360 Allée Henri Hugoniot
BP 50050 – BROGNARD
25461 ETUPES CEDEX



ORFIS
Park View
79, boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

GAUSSIN

Société Anonyme
11, rue du 47ème Régiment d'Artillerie
70400 Héricourt

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société Gaussin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GAUSSIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3.1 « Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de

notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La société a mis en œuvre des tests de dépréciations pour s'assurer de la valeur recouvrable de son actif économique s'il existe un indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans la note « 5.3. Test d'impairment » de l'annexe aux comptes consolidés

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

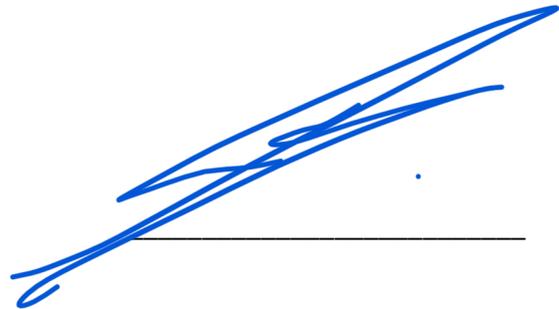
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Etupes et Villeurbanne, le 23 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

SOFIGEC AUDIT
Joséphine BULLE

ORFIS
Jean-Louis FLECHE



Comptes consolidés au 31 décembre 2022



BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
NOTES ANNEXES	6

BILAN CONSOLIDE

En K€	Notes	2022	2021
Immobilisations incorporelles	6	7 068	7 353
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	5	1 187	1 368
Immobilisations corporelles	7	17 705	17 736
Immobilisations financières	8	1 734	1 627
Actif immobilisé		26 507	26 717
Stocks et en-cours	9	26 364	25 507
Clients et comptes rattachés	10	15 384	20 377
Autres créances et comptes de régularisation	11	7 737	10 386
Valeurs mobilières de placement	13	0	6 000
Disponibilités	13	10 169	14 467
Actif circulant		59 654	76 737
Total Actif		86 162	103 454
En K€	Notes	2022	2021
Capital		28 543	25 794
Primes liées au capital		21 812	14 409
Réserves consolidées		(16 139)	(8 887)
Résultat net (Part du groupe)		(29 718)	(7 313)
Autres fonds propres		248	248
Capitaux propres, part du groupe	14	4 746	24 252
Intérêts minoritaires	14	436	432
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		5 182	24 684
Provisions	15	6 856	3 966
Dettes financières	16	34 495	30 471
Fournisseurs et comptes rattachés	17	22 216	17 663
Autres dettes et comptes de régularisation	17	17 413	26 669
Dettes		74 123	74 804
Total Passif		86 162	103 454

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En K€	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	18	56 760	41 020
Revenus des licences	18	316	11 740
Chiffre d'affaires et revenus de licences		57 076	52 760
Autres produits d'exploitation	19	16 328	21 732
Produits d'exploitation		73 404	74 492
Achats consommés, autres achats et charges externes	20	(69 101)	(54 481)
Charges de personnel	21	(17 576)	(15 222)
Autres charges d'exploitation		(252)	(722)
Impôts et taxes		(615)	(613)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22	(16 537)	(10 277)
Charges d'exploitation		(104 082)	(81 316)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(30 679)	(6 825)
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		(181)	(246)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(30 860)	(7 071)
Résultat financier	23	(1 555)	(222)
Résultat courant des entreprises intégrées		(32 415)	(7 293)
Résultat exceptionnel	24	2 699	4
Charges d'impôts	25	-	(7)
Résultat net des entreprises intégrées		(29 716)	(7 296)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(29 716)	(7 296)
Intérêts minoritaires		(1)	(17)
Résultat net (part du groupe)		(29 718)	(7 313)
Résultat par action	26	(1,096)	(0,30)
Résultat dilué par action	26	(1,028)	(0,28)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	Notes	2022	2021
Résultat net total des entités consolidées avant amortissement des écarts d'acquisition		(29 535)	(7 050)
Dotations / Reprises aux amortissements prov. et dépréciations		12 951	5 492
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		19	147
Abandon BPI		(3 251)	
Subv. invest. virées au résultat de l'ex.		(218)	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(175)	-
Marge brute d'autofinancement		(20 210)	(1 411)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		3 402	985
- Incidence de la variation des stocks		(975)	(5 561)
- Incidence de la variation des créances clients et comptes rattachés		4 992	(4 730)
- Incidence de la variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 559	9 740
- Incidence de la variation des autres créances et dettes		(5 175)	1 535
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)		(16 808)	(427)
Acquisitions d'immobilisations		(11 229)	(12 327)
Cessions d'immobilisations		77	301
Réduction des autres immobilisations financières		785	485
Incidence des variations de périmètre		()	(961)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(10 367)	(12 502)
Augmentations / réductions de capital		8 986	11 805
Cessions (acq. nettes d'actions propres)		(28)	(5)
Émissions d'emprunts		20 151	1 689
Remboursements d'emprunts		(6 448)	(2 773)
Variations des subventions d'investissements		85	248
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)		22 747	10 964
Variation de change sur la trésorerie (IV)		78	113
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(4 351)	(1 852)
Trésorerie : ouverture		14 448	16 299
Trésorerie : ouverture	13	14 448	16 299
Trésorerie : clôture	13	10 096	14 448

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En K€	Nombre de Titres	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat net (Part du groupe)	Autres fonds propres	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires	Total des Capitaux Propres
2020.21	23 246 226	23 246	5 151	(10 145)	1 282		19 536	397	19 933
Affectation du résultat N-1		-	-	1 282	(1 282)		-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscrip (1)	2 548 131	2 548	9 258		-		11 806	-	11 806
Résultat		-	-	-	(7 313)		(7 313)	17	(7 296)
Variation des titres en autocontrôle		-	-	(5)	-		(5)	-	(5)
Autres mouvements (2)		-	-	(10)	-	248	239	-	239
Ecart de conversion, effet de change		-	-	(9)	-		(9)	-	(9)
Variations de périmètre		-	-	-	-		-	17	17
2021.12	25 794 357	25 794	14 409	12 248	(7 313)	-	24 252	432	24 684
Affectation du résultat N-1		-	-	(7 313)	7 313		-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscrip	2 748 265	2 748	7 402	-	-		10 151	0	10 151
Résultat		-	-	-	(29 718)		(29 718)	1	(29 716)
Variation des titres en autocontrôle		-	-	(22)	-		(22)	-	(22)
Autres mouvements		-	-	(8)	-		(8)	(2)	(10)
Ecart de conversion, effet de change		-	-	92	-		92	-	92
2022.12	28 542 622	28 543	21 812	(15 890)	(29 718)	248	4 745	436	5 182

- (1) L'arrêt de l'option de constatation en résultat des écarts de conversion imposé par le nouveau règlement ANC 2021-01 a entraîné un impact dans les réserves consolidées de -10 K€.
- (2) Le Groupe a bénéficié d'une subvention d'investissement à hauteur de 248 K€, qui conformément au nouveau règlement ANC 2020-21 est classée en capitaux propres à partir de 2021

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE	2	Note 14. CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	24
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3	Note 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	4	Note 16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	26
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5	Note 17. DETTES D'EXPLOITATION COMPTES DE REGUL	27
Note 1. INFORMATIONS GENERALES	7	Note 18. CHIFFRE D'AFFAIRES	28
Note 2. PRINCIPES COMPTABLES	12	Note 19. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29
Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES	13	Note 20. ACHATS CONSOMMES, AUT ACHATS CHGS EXTERNES	30
Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14	Note 21. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL	31
Note 5. ECARTS D'ACQUISITION	17	Note 22. DOTATIONS AMORTS PROVISIONS D'EXPLOITATION	32
Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18	Note 23. RESULTAT FINANCIER	33
Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19	Note 24. RESULTAT EXCEPTIONNEL	33
Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20	Note 25. IMPOTS SUR LES RESULTATS	34
Note 9. STOCKS ET ENCOURS	21	Note 26. RESULTAT DE BASE ET DILUE PAR ACTION	34
Note 10. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	21	Note 27. INFORMATION SECTORIELLE	35
Note 11. AUTRES CREANCES COMPTES DE REGULARISATION	22	Note 28. PARTIES LIEES	36
Note 12. IMPOTS DIFFERES	22	Note 29. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	37
Note 13. TRESORERIE	23	Note 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	38

Note 1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

GAUSSIN SA est coté sur Euronext Growth à Paris depuis le 16/06/10. Les actions GAUSSIN SA sont cotées, depuis le 20/07/12, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n°12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus.

Basé en région Bourgogne - Franche-Comté, le Groupe se compose de 2 entités principales, GAUSSIN et METALLIANCE.

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Bluebus dans le transport de personnes. GAUSSIN a élargi son business model avec la signature de contrats de licence accélérant la diffusion de sa technologie à travers le monde. Le rachat de METALLIANCE consacre l'émergence d'un groupe international présent sur tous les segments de véhicules intelligents et propres.

En octobre 2021, GAUSSIN est lauréat du Dubaï World Challenge - Concours mondial pour le transport autonome. En janvier 2022, GAUSSIN a terminé avec succès le Rallye Dakar 2022 avec son H2 Racing Truck®, le premier véhicule à hydrogène à participer à la course et à générer zéro émission de CO2.

En mars 2022, Christophe Gaussin est sacré « Personnalité hydrogène de l'année » lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale dans le cadre des Hydrogénies - Trophées de l'hydrogène.

Au cours des dernières années, le Groupe a complété son offre, en développant en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (« CEA »), un système de motorisation modulable reposant sur des batteries interchangeables fonctionnant soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, ainsi qu'un véhicule autonome.

Les investissements en R&D ont permis au Groupe GAUSSIN de proposer aujourd'hui des solutions globales de manutention.

GAUSSIN se développe à l'international en proposant à ses clients des produits brevetés et gammes de véhicules destinés aux sites logistiques et industriels, portuaires, et aux transports de passagers, au rang desquels :

- L'AIV (Automotive Intelligent Vehicle) : véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé ;
 - L'ATT Lift et l'AIV Lift : Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique ;
 - Les docking stations, (système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ») dotés d'une motorisation innovante, le Power Pack (module amovible et interchangeable comprenant le moteur et la source d'énergie) ;
 - L'ATM FULL ELEC avec son distributeur BLYDD : L'ATM est un tracteur électrique destiné au déplacement des semi-remorques sur les sites logistiques ;
 - L'AGV PERFORMANCE FULL ELEC sans pilote « Fast Charge » : ce véhicule autonome électrique est destiné au transport de containers pour les terminaux portuaires à la recherche de productivité ;
 - L'APM (Autonomous Prime Mover) : Il s'agit d'un tracteur FULL ELEC autonome sans pilote.
 - L'AAT (Autonomous Airport Transporter) : L'AAT est un tracteur de transport de bagages dans les aéroports. Il est décliné en version manuelle ou autonome ;
 - L'ART (Airport Refueller Transporter) : L'ART est un tracteur électrique permettant l'avitaillement des avions dans les aéroports ;
- L'ASBM (Automotive Swap Body Mover) : 100% électrique, il permet le chargement, déchargement et transport de caisses mobiles de toutes dimensions.

- Le Bus électrique destiné aux transports de personnes dans les environnements fermés. Le bus est proposé en version manuelle ou autonome ;
- L'ATT (Automotive Terminal Trailer) : un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs.

METALLIANCE est une société spécialisée dans l'Etude et la réalisation d'équipement industriels et d'engins mobiles. Elle conçoit et construit des équipements pour la réalisation d'infrastructures dans l'univers des transports (routiers, ferroviaires, métros) et de l'énergie (pétrole et gaz, gaz et vapeur...).

METALLIANCE est concepteur et constructeur d'engins, de machines et d'outillages et propose une palette de solutions standards et sur mesure pour des applications ciblées, faisant appel à un même socle de compétences et de savoir-faire, comme :

1. La réalisation d'ensemble soudés et usinés à l'unité et en série ;
2. La conception et la fabrication d'engins spéciaux et d'équipements prototypes ;
3. Des gammes adaptées de biens d'équipement spécialisés pour les grands travaux et réseaux.

Ses domaines d'activité sont :

- Les travaux souterrains avec les véhicules comme le BUTOR, le MENRIDER, le TRAIN SUR PNEUS, le VEHICULE DE SECURITE et le VEHICULE MULTI-SERVICES ;
- Les travaux ferroviaires avec des véhicules comme la PONDEUSE AUTOMATIQUE DE TRAVERSEES, le PORTIQUE POSE DE VOIES, le TIRE-TRAIN et le VEHICULE MULTI-SERVICES ;
- Les travaux routiers avec des engins comme l'ALIMENTATEUR DE FINISSEURS F294 et F606, l'ELARGISSEUR DE ROUTE, l'Automoteur EL1000 et EL700 et l'EXTRUDEUR F12 ;
- Le matériel vibrant et vrac avec des engins comme l'APPAREIL VIBRANT POUR APPLICATIONS SPECIALES, l'EME, l'EMEG, le FM et le MGR ;
- Les équipements industriels comme le CARROUSSEILS, le CHARIOT DE TRANSPORT, la CHAUFFEUSE, le CONVOYEUR, la MACHINE DE CONTROLE, la MACHINE DE STRIAGE, la PLATEFORME ET NACELLE DE BALLONS CAPTIFS, la STRUCTURE ET MECANISMES POUR AEROBAR, le PORTIQUE DE SCANNING et pour ROBOTS, l'OUTILLAGE AERONAUTIQUE et DE MANUTENTION, le SYSTEME DE TREUILLAGE OFFSHORE et pour BALLONS, le TRANSBORDEURS et le VIREUR pour REPARATIONS BOBINE et OFFSHORE ;
- Les constructions soudées comme les CHASSIS ET CABINES, le CHASSIS DE RADAR et le CHASSIS DE BOGIE.

Activité licence

Le Groupe GAUSSIN développe depuis 2018 un nouveau business model en concédant des licences. Cette stratégie permet à l'entreprise de transférer sa technologie et son savoir-faire plus rapidement à l'échelle mondiale, en bénéficiant de l'expérience industrielle de ses partenaires locaux. L'octroi de ces contrats de licences permet de valider le savoir-faire et les brevets du Groupe GAUSSIN dans le domaine des véhicules logistiques, portuaires, en format électrique, hydrogène et autonome.

Le business model des licences permet au Groupe GAUSSIN d'augmenter la probabilité d'obtenir des contrats tout en diminuant ses charges et son besoin en fonds de roulement nécessaire pour financer le cycle de production.

Les revenus de licences sont comptabilisés en « Revenus de licences » et se composent :

- De ventes de licences dont le revenu est constaté au moment où la licence est octroyée au client (remise de l'application sur le matériel du client) et que ce dernier peut en tirer la quasi-totalité des avantages lorsque, le contrat de licence transfère un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle de GAUSSIN telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée,
- De royalties sur les ventes futures du licencié dont le revenu est constaté en fonction des ventes de l'année.

1.2. Principaux évènements de la période

Principaux évènements sur la période du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Nouveau contrat avec Amazon

En décembre 2022, le groupe Gaussin a signé des commandes avec Amazon pour 329 ATM 38T Full Elec. Ils seront livrés sur les sites américains d'Amazon.

Développement des projets de R&D

Le groupe a maintenu ses efforts financiers dans le développement de projet de R&D, notamment dans les énergies 100% hydrogène et électrique ainsi que dans l'automatisation des véhicules.

Sur l'exercice 2022, le montant des productions immobilisées liées à des projets de R&D s'élève à 4.343 K€.

Augmentations de capital

Sur l'exercice 2022, GAUSSIN SA a réalisé des augmentations de capital d'un montant de 9.775 K€ après imputation des frais sur la prime d'émission et 375 K€ de souscriptions de BSA.

Obtention d'un abandon de créance

La société GAUSSIN a bénéficié de la part de la BPI d'un abandon de créance 3.250 K€ sur l'aide remboursable VASCO, avec une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est constitué par l'ensemble des retours financiers cumulés, sur le GROUPE GAUSSIN, liés aux développements issus du projet VASCO. Le remboursement est égal à 5% des retours financiers et ce dans la limite de huit (8) années jusqu'au parfait remboursement de la somme et à condition que l'EBITDA du groupe soit positif

Création de la société GAUSSIN NEXPORT (GAZE)

GAUSSIN NEXPORT LTD est une filiale australienne nouvellement créée et détenue à 49 % par GAUSSIN et à 51% par NEXPORT. Cette société est destinée à assurer la production et la commercialisation des véhicules GAUSSIN en Océanie.

Création de la société Gaussin UK LTD

En juillet 2022, GAUSSIN a créé une nouvelle filiale nommée GAUSSIN UK basée à Wickford, dans l'Essex au Royaume-Uni. Cette société est en charge du développement commercial pour la vente de véhicules électriques et hydrogènes chez les principaux acteurs du transport au Royaume Uni, ainsi que la vente de licences.

Participation au rallye du Dakar en tant que partenaire officiel en matière de technologie et solutions propres

Gaussin a signé un partenariat officiel avec le DAKAR en tant qu'apporteur de solutions propres sur le plan de la motorisation des véhicules. Ce partenariat est porté par Amaury Sport Organisation, organisateur du Dakar et promoteur du Championnat du Monde des rallye-raid créé par la FIA.

GAUSSIN a développé le premier camion à hydrogène à participer à ce rallye. Ce camion, le H2 Racing Truck a terminé la course Sans abandon, ce qui a permis de valider la fiabilité du véhicule. Le H2 Racing Truck est le précurseur de la nouvelle gamme de camions routiers, 100% hydrogène et électrique, dessinée par PININFARINA.

Nouveaux emprunts obligataires

En octobre 2022, GAUSSIN SA a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 2 M € au taux de 7,5% l'an et à échéance le 24 octobre 2027.

Le 28 octobre 2022, Gaussin SA a également souscrit à deux autres emprunts obligataires d'un montant total de 5 M € au taux de 3% l'an et à échéance le 30 septembre 2026, réalisé par l'émission de 500 obligations simples non convertibles en actions d'une valeur nominale unitaire de 10 K€, et l'émission réservée limitée à 1 250 000 bons de souscription d'actions (BSA).

Au 31 décembre 2022, 332 500 BSA ont été convertis en action par imputation sur les emprunts à hauteur de 1 165 K€.

Contrats de lease-back

En 2022, le groupe a conclu des contrats de lease-back avec plusieurs organismes de financement pour un montant total de 9,4 M€ afin de financer notamment les véhicules de démonstration.

Contrôles fiscaux

Le 04 octobre 2022, la société GHR a reçu un avis de vérification de comptabilité en matière de TVA portant sur la période du 08/12/21 au 31/05/22. A la clôture, le contrôle est terminé et a fait l'objet d'un redressement non significatif.

La société Metalliance a fait l'objet d'une vérification de la comptabilité sur la période 2015/2017 à l'issue de laquelle des rappels de crédits d'impôt recherche avaient été notifiés pour 307 K€. Les conséquences définitives de ce contrôle ont été enregistrées sur cet exercice en charges exceptionnelles pour 217 K€.

Conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions internationales contre la Russie

Compte tenu du caractère limité des activités et des actifs en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, le Groupe ne s'attend pas à des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (restrictions des exportations, fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

Pénuries des composants

La pénurie des composants a eu un impact significatif sur l'activité du groupe au cours de l'exercice, dans la mesure où elle a provoqué une baisse de la productivité, des difficultés d'approvisionnement, une augmentation des coûts d'approvisionnement et des retards dans les délais de livraison.

1.3. Événements postérieurs à la clôture du 31 Décembre 2022

Nomination de Sophie BURCKLEN au Conseil d'Administration de METALLIANCE

Sophie Burcklen, titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique Féminine - option Ingénierie d'Affaires, a commencé sa carrière de la société de conseil Accenture, principalement sur des projets de transformation Supply Chain et implémentation d'ERP de 1998 à 2013, puis a occupé jusqu'en août 2022 le poste d'Integration Manager en charge des opérations du département Enterprise Applications Services chez Richemont (Cartier, Van Cleef..). Sophie Burcklen a travaillé à Paris, Singapour et depuis 2013 en Suisse, où elle exerce depuis septembre 2022 son activité de consultante indépendante en organisation et stratégie IT.

Son expertise autour de global template Supply Chain et IT lui permet d'accompagner aussi bien des grands projets de transformation dans des multinationales que d'apporter les meilleures pratiques aux PME. Par ailleurs, elle passe actuellement son certificat d'administrateur à SciencesPo Paris.

Elle apportera au sein du conseil d'administration une excellente compréhension et expérience des défis informatiques et technologiques auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui ainsi que les bonnes pratiques apprises à Sciences Po sur les attentes et le rôle du conseil d'administration et les enjeux CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à venir.

Augmentations de capital

Le 15/03/2023, la société a réalisé une nouvelle augmentation de capital réservée au profit de TABLONS.a., société d'investissement de CSG Czechoslovak Group (CSG), d'un montant de 15 M€, par la création de 7 425 742 actions.

Les accords prévoient également la faculté pour le souscripteur de participer à la prochaine augmentation de capital dans la limite des actions disponibles, le droit de demander la nomination de la moitié des administrateurs au Conseil d'Administration de GAUSSIN tant que le souscripteur disposera d'au minimum 15 % du capital social de GAUSSIN ou qu'il sera l'actionnaire détenant individuellement la participation la plus élevée dans GAUSSIN, ainsi qu'un engagement du souscripteur de conserver les actions pendant une durée de 2 ans, la nomination des administrateurs se faisant après accord du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Elle a également terminé la conversion des BSA pour 2 239 990 € par la création de 917 500 actions.

Emission de BSA au profit d'Amazon

Lors de son AGE qui s'est tenue le 07 mars 2023, les actionnaires ont approuvé la résolution permettant à Amazon de recevoir 7.612.656 bons de souscription d'actions (BSA), suite à la commande par Amazon de 329 tracteurs de parc GAUSSIN. Les BSA émis "ne constituent pas un investissement direct ou une acquisition d'actions Gaussin par Amazon", précise encore le constructeur : ils auront "une durée de vie de 10 ans à compter de la date de leur émission" et seront exerçables " par trois tranches successives en fonction des paiements effectués par Amazon à Gaussin au titre des commandes pendant cette durée ». Amazon a souscrit à ces BSA le 8 mars 2023.

Reprise des actifs de la société NAVYA

GAUSSIN s'est associé avec le groupe japonais MACNICA pour reprendre les actifs de NAVYA, leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome, en redressement judiciaire. La décision a été rendue le 18 avril 2023 par le tribunal de commerce de Lyon. La coentreprise créée à cette occasion « GAUSSIN MACNICA MOBILITY » sera détenue à 51 % par GAUSSIN et à 49 % par MACNICA. Basée en France, elle est présidée par Christophe Gaussin, PDG de GAUSSIN, tandis que Jean-Claude Bailly, jusqu'alors Vice-Président Exécutif de GAUSSIN, en sera le CEO.

Nouvelle commande

Une nouvelle commande de 6 ATM FULL ELEC a été passée le 10 mars 2023 pour le groupe ROBERT, fournisseur de solution logistiques en Amérique du Nord et principalement au Québec et en Ontario.

1.4. Perspectives

Stratégie de recentrage autour de 3 marchés internationaux

La stratégie de GAUSSIN est aujourd'hui centrée sur trois segments de marché où le Groupe a un véritable avantage concurrentiel grâce au caractère innovant et performant de ses véhicules :

- a. La logistique e-commerce avec l'ATM 38T FULL ELEC. Le succès récent sur le continent nord-américain va de pair avec la montée en puissance des ventes en France et en Europe où le distributeur BLYYD a pour objectif de doubler ses ventes en 2023 à une soixantaine de véhicules. GAUSSIN compte amplifier le succès de son véhicule phare en Europe et en Amérique du Nord. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 1000 ATM par an.
- b. Le portuaire containers avec l'APM FULL ELEC. Après la livraison de la plus importante commande remportée par GAUSSIN en 2022 pour l'équipement du port d'Abidjan, le Groupe est en compétition sur plusieurs gros appels d'offres et en bonne voie de concrétiser de nouvelles commandes substantielles en 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 500 APM par an.
- c. Les travaux souterrains avec la montée en puissance de Metalliance. La filiale de GAUSSIN, qui affiche de beaux succès en 2022 - métros de Sidney et de Singapour, ligne ferroviaire Naples-Bari - est un acteur reconnu dans le domaine des véhicules destinés aux constructions souterraines. Sur ce marché en expansion au niveau mondial, Metalliance vise une croissance de 20% de son activité sur l'année 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 100 MPV par an.

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés de GAUSSIN SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les comptes consolidés comprennent ceux de GAUSSIN SA ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3. Périmètre de consolidation.

2.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en millier d'euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

2.3. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31/12/2022.

Les comptes annuels de toutes les sociétés commencent le 1^{er} janvier et se clôturent le 31 décembre.

Les comptes comparatifs sont les comptes annuels au 31/12/2021.

2.4. Méthode de conversion des comptes des filiales étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « Ecart de conversion ».

2.5. Méthode de comptabilisation des dettes et des créances en monnaies étrangères

Conversion des transactions libellées en devises :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés au bilan en « écarts de conversion ».

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan en « écarts de conversion ».

En cas de perte latente, une provision pour perte de change est comptabilisée.

Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe GAUSSIN a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, sa capacité à réaliser ses objectifs ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Au sein du groupe, seule les sociétés GAUSSIN SA et METALLIANCE sont les principales sociétés développant à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur ces deux sociétés.

3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité en réalisant des prévisions de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Le groupe devra vraisemblablement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes du fait de l'augmentation de son besoin en fonds de roulement.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où de nouveaux financements ne seraient pas réalisés avant la fin de l'exercice 2023, le principe retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

Le groupe a cependant réalisé une augmentation de capital en avril 2023 pour 15 M€ et une conversion d'emprunt obligataire pour 2.24 M€.

3.2. Risques fiscaux et sociaux

La société METALLIANCE a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2015 à 2017. Les conséquences définitives de ce contrôle ont été enregistrées sur 2022 en charges exceptionnelles pour 217 K€.

3.3. Risque sur les litiges

Au cours des douze derniers mois et à la connaissance du groupe, Gaussin a initié une procédure d'arbitrage suite à la dénonciation sans concertation le 14 octobre 2022 par Charbone Hydrogene de l'accord de licence de mai 2022 d'une durée de 20 ans et qui portait sur l'assemblage local et la commercialisation de véhicules APM et ATM zéro émission au Canada.

La réclamation porte sur 14,1 M\$ CAD.

Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Principes de consolidation

4.1.1. Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.

Les principales sociétés consolidées par intégration globale sont les suivantes :

METALLIANCE

Anciennement mise en équivalence, la société METALLIANCE est désormais consolidée selon la méthode d'Intégration Globale depuis le 1er juillet 2020. Cette société détient 100% des titres de TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE, elle aussi intégrée globalement depuis le 1er juillet 2020.

Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de maintenance. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécanosoudés.

LEADERLEASE

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient la SCI LES GRANDS VERGERS propriétaire d'un terrain situé « aux Guinottes » à Héricourt. Cette société a pour objectif de proposer à la location les produits construits par le Groupe.

GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie. Depuis 2018, cette société n'a pas eu d'activité commerciale.

GAUSSIN H2 RACING TRUCK - GHR

Cette société a vocation à porter les activités liées à l'évènementiel autour de l'hydrogène et de la course du rallye Raid du DAKAR.

GAUSSIN CHINA CO LPT

Cette société de droit chinois, basée à Shanghai, détenue à 100% par GAUSSIN SA, est destinée à nouer des partenariats de licences afin de déployer la gamme de véhicules électriques et à hydrogène sur le plus grand marché de camions du monde.

4.1.2. Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode d'Intégration Proportionnelle (IP).

Le contrôle conjoint reflète une situation où les actionnaires de l'entité contrôlée se partagent le pouvoir. Ce type de contrôle ne se présume pas et n'existe qu'en présence d'un accord contractuel définissant les modalités de partage du pouvoir.

GAUSSIN ADVANCE MOBILITY - GAME

GAME est une société détenue à 49% par GAUSSIN SA et à 51% par AL ATTIYA. Cette société est située dans la zone franche de Ras Bufontas au Qatar et sera en charge d'assembler les véhicules GAUSSIN.

Compte tenu de l'existence d'un pacte d'actionnaires dans lequel il a été convenu que GAUSSIN nommera le CEO et AL ATTIYA nommera le CFO et que chaque décision devra faire l'objet d'une validation commune, il a été décidé de consolider cette nouvelle société selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

GUSSIN NEXPORT (GAZE)

Cette nouvelle société, créée en 2022 est détenue à 49% par GAUSSIN SA et à 51% par NEXPORT.

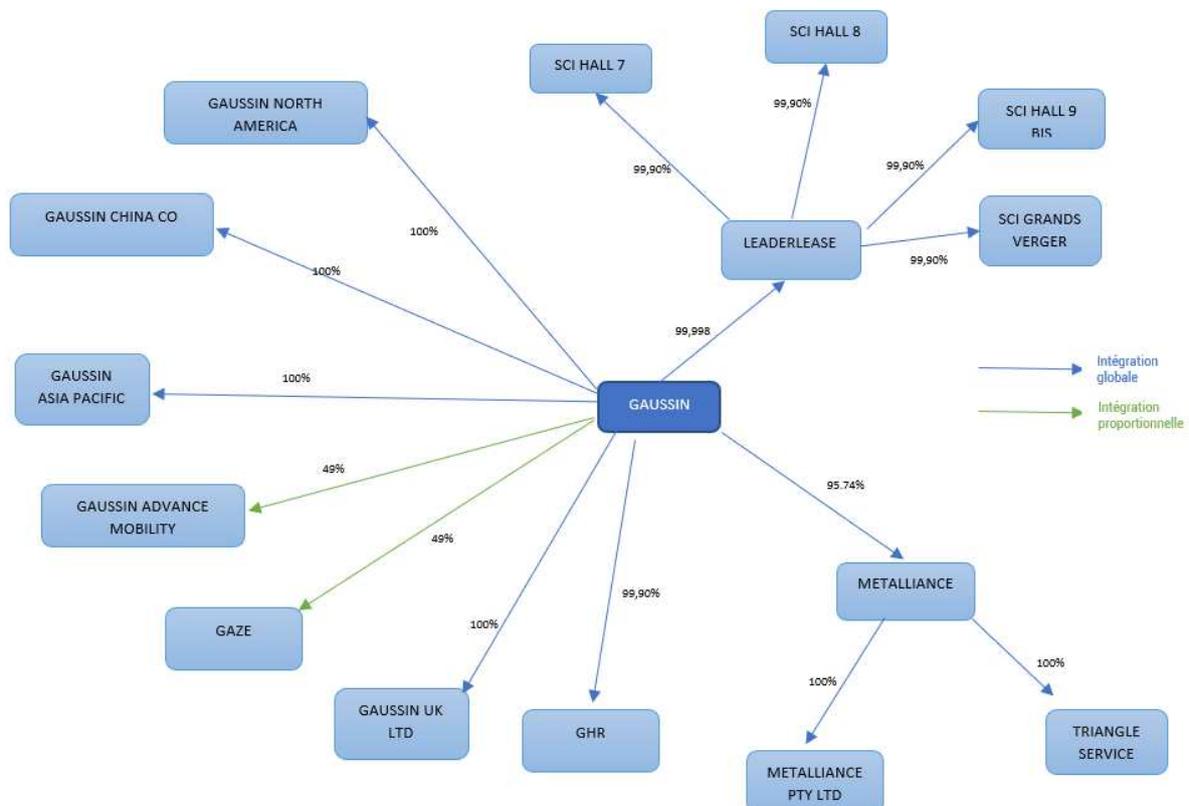
Compte tenu de l'existence d'un pacte d'actionnaires dans lequel il a été convenu que les décisions sont prises conjointement, il a été décidé de consolider cette nouvelle société selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

4.1.3. Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

Néant

4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)



4.3. Périmètre de consolidation

31 décembre 2022				31 décembre 2021			
Raisons sociales	Contrôle	Intérêt	Méthode	Contrôle	Intérêt	Méthode	Siège social
GAUSSIN SA		Société mère			Société mère		11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
LEADERLEASE	99,99%	99,99%	IG	99,98%	99,98%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 7	99,90%	99,48%	IG	99,90%	99,48%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 8	99,90%	99,48%	IG	99,90%	99,48%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 9 BIS	99,90%	99,48%	IG	99,90%	99,48%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI DES GRANDS VERGERS	99,90%	99,48%	IG	99,90%	99,48%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD	100%	100%	IG	100%	100%	IG	SINGAPOUR
SA METALLIANCE	95,74%	95,74%	IG	95,74%	95,74%	IG	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	100%	95,74%	IG	100%	95,74%	IG	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
GAUSSIN ADVANCE MOBILITY	49%	49%	IP	49%	49%	IP	QATAR
GAUSSIN NEXPORT - GAZE	49%	49%	IP				AUSTRALIE
SA METALLIANCE PTY LTD	100%	95,74%	IG	100,00%	95,74%	IG	AUSTRALIE
GAUSSIN NORTH AMERICA	100%	100%	IG	100,00%	100,00%	IG	ETATS-UNIS
GHR	99,90%	99,90%	IG	99,90%	99,90%	IG	11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
GAUSSIN CHINA CO LTD	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	CHINE
GAUSSIN UK LTD	100,00%	100,00%	IG				ROYAUME-UNI

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

4.4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31/12/2022, l'évolution du périmètre de consolidation par rapport au 31/12/2021 est la suivante :

4.4.1. Augmentation de capital chez LEADERLEASE

La société GAUSSIN a acquis 187 271 titres de Leaderlease sur les 187 275 composants le capital social pour un montant de 37.454 €, passant d'une détention de 99,98 % à 99,998 %. La participation complémentaire n'entraîne pas de changement de périmètre.

4.4.2. Création de la société GAUSSIN NEXPORT - GAZE

GAUSSIN NEXPORT est une société basée en Australie et détenue à 49% par GAUSSIN SA et à 51% par la société NEXPORT.

4.4.3. Création de la société GAUSSIN UK LTD

GAUSSIN UK LTD est une filiale anglaise nouvellement créée et détenue à 100 % par GAUSSIN S.A.. Cette entité est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

Note 5. ECARTS D'ACQUISITION

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 20 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » et sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

5.1. Variations des écarts d'acquisition

En K€	2021.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Ecart d'acquisition	6 173	-	-	-	-	-	-	6 173
Amortissements des écarts d'acquisition	(4 805)	-	-	(181)	-	-	-	(4 986)
Valeur nette	1 368	-	-	(181)	-	-	-	1 187

5.2. Test de dépréciation

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont conduit le Groupe à déprécier dans leur intégralité les écarts d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCK IT (GAUSSIN ASIA). Cette dépréciation est définitive.

Au 31/12/2022, l'écart d'acquisition net sur METALLIANCE s'élève à 1 187 K€, l'écart d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCKIT étant totalement amortis.

5.3. Test d'impairment

Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) lorsque des indices de pertes de valeur ont été identifiés.

Le Groupe a mis en œuvre des tests de dépréciations pour s'assurer de la valeur recouvrable de son actif économique (ou capitaux employés correspondant à la somme de l'actif immobilisé du Groupe et de son BFR) conformément au référentiel comptable français. Les capitaux employés par le Groupe (après comptabilisation des dépréciations) s'élèvent à 36,4 M€ à fin décembre 2022.

La valeur recouvrable des actifs à tester a été déterminée à travers la méthode Discounted Cash-Flow consistant à valoriser les actifs sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés au coût moyen pondéré du capital.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du Business Plan établi par la Direction de la société sur la base de plans à moyen et long terme de chaque activité, à la date du 31 décembre 2022.

Dans le cadre des tests de valeur, le taux d'actualisation avant impôt retenu au 31 décembre 2022 est de 25%, et le taux de croissance à l'infini de 1,6%.

Sur la base des hypothèses retenues, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2022.

Tests de sensibilité :

Une analyse de sensibilité cumulée sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 20 points) et les taux d'EBITDA (baisse de 50 points de base sur le taux d'EBITDA de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire

Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 3 à 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (5 à 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par les sociétés GAUSSIN et METALLIANCE. Le Groupe GAUSSIN souhaite développer des innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Libellé	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Frais de recherche et développement (1)	12 497	-	(638)	-	-	2 185	14 044
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	13 381	(0)	-	0	-	-	13 381
Logiciels	1 573	241	-	-	-	-	1 813
Fonds commercial	1	(0)	-	-	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	1 606	2 064	-	-	-	(2 185)	1 485
Autres immobilisations incorporelles	203	2	-	-	-	-	205
Immobilisations incorporelles	29 260	2 307	(638)	0	-	-	30 929
Amortissements des frais de recherche et développement (1)	(9 065)	(1 609)	638	-	-	521	(9 515)
Amortissements concessions brevets & droits similaires (3)	(12 943)	(211)	-	0	-	-	(13 154)
Amortissements logiciels	(1 081)	(253)	-	-	-	-	(1 334)
Amortissements des autres immos incorp.	(186)	(10)	-	-	-	-	(196)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(23 275)	(2 083)	638	0	-	521	(24 199)
Frais de développement	-	(541)	213	-	-	(521)	(850)
Dépréciations des immobilisations incorporelles	-	(541)	213	-	-	(521)	(850)
Frais de recherche et développement	3 432	(2 150)	213	-	-	2 185	3 680
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	438	(211)	-	0	-	-	227
Logiciels	492	(13)	-	-	-	-	479
Fonds commercial	1	(0)	-	-	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours	1 606	2 064	-	-	-	(2 185)	1 485
Autres immobilisations incorporelles	17	(8)	-	-	-	-	9
Immobilisations incorporelles nettes	5 985	(317)	213	0	-	-	5 881

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

1. L'augmentation du poste Frais de développement correspond aux projets suivants activés sur l'exercice :
 - Conduite autonome : 2 072 K€
 - APM / AUT : 113 K€
2. L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond principalement au développement du projet autonome drive pour 1 481 K€.
3. Suite à l'acquisition de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE en 2017, les brevets avaient été revalorisés à hauteur de 12 005 K€ dans les comptes consolidés. Ils sont amortis sur 5 ans à compter du 1er juillet 2017. Au 31 décembre 2019, une dotation de 2.401 K€ a été comptabilisée pour l'amortissement et une dépréciation de 5.001 K€ en lien avec la modification du business model du Groupe. Au 31 décembre 2022, la valeur nette est nulle après amortissement pour 200 K€.

Les frais de recherche et développement ont fait l'objet d'une dépréciation de 541 K€ et d'une reprise de 213K€.

Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité, suivant le mode linéaire.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Prototype : entre 3 et 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Comptabilisation des contrats de crédit-bail et assimilés :

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats crédit-bail et assimilés sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

Les variations des immobilisations corporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Libellé	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Terrains et agencements	2 980	-	-	-	-	-	2 980
Constructions	3 247	28	()	-	-	-	3 275
Installations techniques matériel & outillage	24 787	790	()	1	-	4 302	29 879
Immobilisations corporelles en cours	6 870	2 454	-	-	-	(7 043)	2 281
Autres immobilisations corporelles	4 935	4 732	0	5	-	930	10 601
Matériel de bureau	-	1	-	0	-	1	3
Matériel informatique	-	-	-	0	-	5	5
Immobilisations corporelles	42 819	8 006	()	5	-	(1 805)	49 024
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(1 389)	(200)	-	-	-	24	(1 565)
Amortissements des constructions	(2 498)	(182)	-	-	-	-	(2 681)
Amortissements install tech. matériel & outil.	(18 029)	(3 095)	0	()	-	1 426	(19 698)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 166)	(3 219)	()	(1)	-	380	(6 007)
Amortissements des immobilisations corporelles	(25 083)	(6 696)	0	(1)	-	1 830	(29 949)
Agencements et aménagements de terrains	-	-	6	-	-	(24)	(18)
Installations techniques, matériel & outillage	-	()	168	0	-	(335)	(167)
Autres immobilisations corporelles	-	(1 148)	15	-	-	(52)	(1 185)
Dépréciations des immobilisations corporelles	-	(1 148)	189	0	-	(412)	(1 370)
Terrains et agencements	1 592	(200)	6	-	-	0	1 398
Constructions	749	(154)	()	-	-	-	595
Installations techniques matériel & outillage (1)	6 758	(2 305)	168	1	-	5 393	10 015
Immobilisations corporelles en cours (2)	6 870	2 454	-	-	-	(7 043)	2 281
Autres immobilisations corporelles	1 768	368	14	4	-	1 263	3 417
Immobilisations corporelles nettes (3)	17 736	162	189	4	-	(387)	17 705

- (1) Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » comprend principalement les prototypes développés par le groupe : AIV, ATT, ATM, APM, POWERPACK, Docking station.
- (2) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes liés aux projets, avec des augmentations pour notamment : APM DEMO pour 596 K€, Newline pour 42 K€, ATM / APM / ASBM / PP H2 pour 455 K€, Batteries NMC pour 292 K€, ATM 400 V pour 494 K€, ATM nouvelle version pour 126 K€, de l'outillage pour les ATM pour 106 K€ et concernant le bâtiment Est de Metalliance pour 133 K€.
- (3) Les autres variations de 387 K€ correspondent à un reclassement des matériels au niveau des stocks.

Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- Des perspectives de rentabilité future,
- De l'intérêt stratégique que représente la participation,
- De la valeur d'inventaire au cours de bourse.

Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

En K€	2021.12	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variations de Périmètre	Ecarts de conversion	Autres	2022.12
Titres immobilisés (1)	429	40	(25)	-	-	-	444
Autres immobilisations financières	1 276	1 385	(1 294)	-	3	-	1 370
Immobilisations financières brutes	1 705	1 425	(1 319)	-	3	-	1 814
Dépréciations des titres immobilisés	(5)	(2)	0	-	-	-	(7)
Dépréciation des autres immobilisations financières	(72)	-	-	-	-	-	(72)
Dépréciations des immobilisations financières	(78)	(2)	0	-	-	-	(80)
Titres immobilisés	424	38	(25)	-	-	-	437
Autres immobilisations financières (2)	1 203	1 385	(1 294)	-	3	-	1 298
Immobilisations financières nettes	1 627	938	(199)	-	2	-	1 734

- (1) Les titres immobilisés correspondent principalement aux titres de la société Obiz pour 300 K€. L'acquisition provient de titres SAS Atelier (40 K€) et la diminution de 25 K€ correspond à la revente des titres SEMCIBL détenue par METALLIANCE.
- (2) Les augmentations des autres immobilisations financières correspondent aux contrats de liquidité et aux cautions versées liées à la mise en place d'un contrat de Reverse Factoring. Les diminutions correspondent aux contrats de liquidités ainsi qu'aux remboursements des cautions.

Note 9. STOCKS ET ENCOURS

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée. Les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 100%, hormis les stocks de tôle de la société METALLIANCE qui font l'objet d'une dépréciation spécifique en fonction de leur valeur à la date d'arrêt des comptes.

31/12/2022			
En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nets
MP fourn. et approv. (1)	5 333	(1 546)	3 787
En cours de biens (2)	23 306	(1 250)	22 057
Produits intermédiaires finis	1 785	(1 265)	520
Stocks et en-cours	30 424	(4 060)	26 364

31-12-21			
En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nets
MP fourn. et approv. (1)	4 852	(1 512)	3 340
En cours de biens (2)	23 233	(1 253)	21 981
Produits intermédiaires finis	1 544	(1 357)	187
Stocks et en-cours	29 630	(4 122)	25 507

- (1) Le stock de matières premières est déprécié à 100% pour les articles qui ont un taux de rotation supérieur à 2 ans, hormis le stock de tôle.
- (2) Le stock d'en-cours comprend des remorques, des ATM, des APM, des ART, des AMDT, des trains sur pneus et des Menriders. Les dépréciations des stocks d'en-cours viennent en complément des pertes à terminaison constatées dans les provisions pour risques et charges et concernent les AMDT.

Note 10. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

10.1. Analyse des clients et comptes rattachés

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 16 372 K€ (21.029 K€ au 31/12/21). Ce poste est déprécié à hauteur de 988 K€ (652 K€ au 31/12/21), soit une valeur nette de 15 384 K€.

10.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés

La part des créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 15 384 K€. Les créances ont toute une échéance à moins d'un an sauf 4 M€ à plus de 1 an.

Note 11. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

11.1. Analyse des Autres créances

En K€	2022.12	2021.12
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 565	3 352
Créances sur personnel et organismes sociaux	28	7
Créances fiscales (1)	4 627	3 319
Charges constatées d'avance (3)	659	2 855
Frais d'émission d'emprunt	517	-
Autres créances d'exploitation et compte de régularisation (2)	342	852
Total autres créances et comptes de régularisation	7 737	10 386

- (1) Le poste « Créances fiscales » comprend des créances TVA pour 3.513 K€ et des crédits d'impôt recherche pour 1.111 K€.
- (2) Le poste « Autres créances d'exploitation » intègre la quote-part du compte courant GAME non éliminée en raison de la méthode de consolidation de l'intégration proportionnelle à hauteur de 762 K€ en 2021 et en 2022 823 K€ déprécié en totalité. Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.
- (3) Les charges 2021 liées à la course Rallye Raid DAKAR 2022 ont été comptabilisées en charge constatées d'avance dans les comptes du 31/12/21 à hauteur de 2.530 K€.

11.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation

Tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an, sauf les frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée de l'emprunt correspondant.

Note 12. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

A la clôture des comptes, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des précédents exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 38 205 K€ correspondant à un déficit de 152 821K€ (31 745 K€ correspondant à un déficit de 126 981 K€ au 31/12/21). Ils ont été calculés au taux de 25%.

Note 13. TRÉSORERIE

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.

13.1. Analyse de la trésorerie du bilan

En K€	31/12/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	0	-	0
Disponibilités	10 169	-	10 169
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	10 169	-	10 169

En K€	31/12/2021		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	6 000	-	6 000
Disponibilités	14 467	-	14 467
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	20 467	-	20 467

13.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

Libellé	2022.12	2021.12
Trésorerie active nette	10 169	20 467
VMP - Equivalents de trésorerie	0	6 000
Disponibilités	10 166	14 467
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2	0
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	6 000
Trésorerie à court terme	10 169	14 467
Trésorerie passive assimilée à une dette	72	20
Intérêts courus non échus - passif	72	20
Trésorerie à long terme	(72)	(20)
Trésorerie nette	10 096	14 447

Note 14. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

14.1. Ventilation de l'actionnariat

Actionnaires identifiés	2022.12		2021.12	
	Nombre d'actions	% de capital	Nombre d'actions	% de capital
Christophe GAUSSIN (1)	1 727 520	6,05%	1 611 535	6,25%
Volker BERL	226 840	0,79%	226 840	0,88%
Martial PERNICENI (2)	97 320	0,34%	71 320	0,28%
Damien PERSONENI	401	0,00%	401	0,00%
Sous-total membres du Conseil d'administration	2 052 081	7%	1 910 096	7,41%
Actionnaires au porteur	25 279 460	88,57%	22 231 796	86,19%
Autres actionnaires nominatifs	620 619	2,17%	1 215 456	4,71%
Personnel - attributions actions gratuites	575 210	2,02%	432 250	1,68%
Auto détention (contrat de liquidités) (3)	15 252	0,05%	4 759	0,02%
Totaux	28 542 622	100%	25 794 357	100%

(1) Détention directe et indirecte via la société OS-ORIZON (ex Milestone), détenue à 100%

(2) Détention directe et indirecte via la société ACL

(3) Actions détenues par le contrat de liquidité au 31/12/2022

14.2. Evolution du capital social

Le capital social de la société GAUSSIN SA s'élève à 28.543 K€ au 31 décembre 2022 divisé en 28 542 622 actions et 29 155 537 droits de vote (dont 612.915 de droits de vote doubles).

14.2.1. Augmentation de capital

La société GAUSSIN SA a procédé, au cours de l'exercice 2022, à des augmentations de capital :

Date	Type Opération	Nb titres	Capital K€	Prime Emission K€
14/04/2022	Emission Actions	1 213 628	1 214	4 454
24/05/2022	Emission AGA (1)	150 500	151	(151)
03/08/2022	Emission AGA (1)	195 105	195	(195)
06/10/2022	Emission Actions	716 820	717	2 631
11/10/2022	Emission Actions	139 712	140	513
Du 15/11/22 au 15/12/22	Emission BSA	332 500	333	833
TOTAL		2 748 265	2 748	8 085

(1) Dont au profit d'un mandataire social pour 66 500 actions le 24/05 et 4 285 actions le 03/08.

Les frais imputés sur la prime d'émission s'élèvent à 1.057 K€

14.2.2. Valeurs mobilières BSA

Les principales caractéristiques des BSA liés aux emprunts obligataires sont les suivantes :

- Nombre de BSA convertis en 2022 : 332 500
- Nombre de BSA restant à exercer au 31/12/2022 : 917 500
- Date d'expiration des BSA : 30 septembre 2026
- Prix d'exercice : moyenne des cours de clôture de l'action Gaussin enregistrée au cours des vingt séances de bourse précédent leur date d'exercice, moins une décote de 15%, arrondi au millième le plus proche.
- Montant de l'emprunt remboursé en 2022 par conversion des BSA : 1 166 K€.

14.3. Intérêts minoritaires

En K€	2022.12	2021.12
Réserves attribuées aux minoritaires	436	432
Total des minoritaires	436	432

Note 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

Provisions pour perte sur contrat

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ entre 65 et 67 ans pour les non-cadres et les cadres
- Taux de rotation : Faible
- Taux de charges patronales : 45% Cadres, 40% non-cadres
- Taux d'actualisation : 3.20 % (inflation comprise)
- Table de mortalité : TH 00-02

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

En K€	2021.12	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres	2022.12
Provisions pour litiges	120	100	(6)	-	-	214
Provision pour garanties clients	858	1 202	(381)	-	-	1 679
Provisions pour pertes à terminaison (1)	1 377	2 760	(238)	6	-	3 905
Provisions pour pensions et retraites	1 150	-	(248)	-	-	902
Provisions pour pertes de change	2	140	(2)	-	-	140
Provisions pour charges	460	-	(445)	-	-	15
Total provisions pour risques et charges	3 966	4 202	(1 320)	6	-	6 856

(1) Les nouvelles pertes à terminaison concernent les futures ventes ATM, APM et automoteurs.

Note 16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

16.1. Analyse des emprunts et dettes financières

En K€	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	2022.12
Emprunts obligataires (1)		7 000	(55)	(1 166)	5 779
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	14 919	4 091	(2 349)	-	16 661
Dettes financières liées au crédit-bail (3)	1 565	9 411	(1 712)	-	9 263
Avance remboursable BPI (4)	7 085	129	(2 328)	(3 250)	1 636
Intérêts courus sur emprunt	882	218	(17)	-	1 083
Concours bancaires	6 020	72	(6 020)	-	72
Total emprunts et dettes financières	30 471	20 920	(12 481)	(4 416)	34 495

- (1) Les emprunts obligataires ont été souscrits courant octobre 2022 comme présenté dans les faits marquants de l'exercice pour un total de 7 M€. Une partie est remboursable sous forme de BSA, ce qui a été fait pour 1 166 K€ sur l'exercice.
- (2) Les emprunts correspondent à l'emprunt AGATE pour 1 450 K€, aux PGE pour 9 477 K€ et aux emprunts bancaires pour 5 734 K€.
- (3) la société a conclu sur l'exercice des contrats de lease-back avec plusieurs organismes de financement pour un montant total de 9,4 M€ afin de financer notamment les véhicules de démonstration.
- (4) Les avances remboursables correspondent à des avances BPI pour des aides à l'innovation à hauteur de 760 K€, au projet VASCO pour 342 K€, à une avance pour le projet LOGISTIC H2 de l'ADEME de 109 K€ et 424 K€ pour des avances BPI reçues par METALLIANCE.
La variation « autres » correspond à un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 3 250 K€ accordé par la BPI.

16.2. Echancier des dettes financières

En K€	2022.12	< 1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	5 779	347	1 598	3 835
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	16 661	3 707	11 288	1 666
Dettes financières liées au crédit-bail	9 263	1 753	6 029	1 480
Avance remboursable BPI (2)	1 636	1 129	506	
Intérêts courus sur emprunt	1 083	612	471	
Concours bancaires	72	72		
Dettes financières	34 495	7 622	19 892	6 981

16.3. Emprunts obligataires

En octobre 2022, GAUSSIN SA a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 2 000 000 € composé de 2 000 000 obligations de valeur nominale 1 € au taux de 7,5% l'an et à échéance le 24 octobre 2027.

Sur l'exercice 2022, le capital a été remboursé pour 55 324.15 € et a généré 24 827.65 € d'intérêts.

Il reste 1 944 675.86 € soit 1 944 675 actions à 1€ au 31 décembre 2022.

Le 28 octobre 2022, Gaussin SA a également souscrit à un autre emprunt obligataire d'un montant de 5 M € au taux de 3% l'an et à échéance le 30 septembre 2026, réalisé par l'émission de 500 obligations simples non convertibles en actions d'une valeur nominale unitaire de 10 K€, et l'émission réservée limitée à 1 250 K€ bons de souscription d'actions (BSA).

Au 31 décembre 2022, 332 500 BSA ont été convertis en action par imputation sur les emprunts à hauteur de 1 165 K€.

Il reste au 31 décembre 2022 3 834 787 € à rembourser sur ces emprunts obligataires.

Note 17. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

17.1. Analyse des dettes d'exploitation

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	22 216	17 663
Clients - Avances et acomptes reçus (1)	9 534	13 635
Dettes sur personnel et organismes sociaux	4 627	4 255
Dettes fiscales	422	461
Produits constatés d'avances (2)	8	5 190
Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation (3)	2 822	3 168
Autres dettes et comptes de régularisation	17 413	26 710
Dettes d'exploitation	39 628	44 332

(1) Les acomptes reçus permettent de financer les commandes en cours ;

(2) En 2021, Les produits constatés d'avances intègrent la facturation du sponsoring à hauteur de 4.434 K€ lié au rallye Raid du Dakar 2022 (à l'instar des charges constatées d'avance) ;

(3) Les autres dettes d'exploitation intègrent notamment 1.900 K€ liés au contrat Reverse Factoring, et le compte courant GAME envers Al Attiya.

17.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Note 18. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de :

- Produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- Produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- Produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- Produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

Les revenus de licences sont comptabilisés en « autres produits d'exploitation » et se composent :

- De ventes de licences dont le revenu est constaté au moment où la licence est octroyée au client (remise de l'application sur le matériel du client) et que ce dernier peut en tirer la quasi-totalité des avantages lorsque, le contrat de licence transfère un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle de GAUSSIN telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée ;
- De royalties sur les ventes futures du licencié dont le revenu est constaté en fonction des ventes de l'année.

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En K€	2022.12	2021.12
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	15 846	19 652
Prestations de services	287	1 226
Produits des activités annexes	28	93
Total chiffre d'affaires France	16 161	20 971
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	35 450	19 762
Prestations de services	665	201
Produits des activités annexes	4 483	87
Total chiffre d'affaires Export	40 599	20 049
Total chiffre d'affaires	56 760	41 020
Revenus de licences	316	11 740
Chiffre d'affaires et revenus de licences	57 076	52 760

Le revenu de licence de 11 740 K€ en N-1 correspond à la vente d'un droit de fabrication vendu aux sociétés NEXPORT (10 M€) et ST Engineering (1.7 M€).

Sur 2022, les revenus de licences correspondent aux royalties liées aux ventes de licences.

Note 19. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Groupe comptabilise les crédits d'impôt recherche en autres produits d'exploitation, sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels les crédits d'impôt sont rattachés.

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

Libellé	2022.12	2021.12
Production stockée (1)	253	5 966
Production immobilisée (2)	9 897	10 318
Subventions d'exploitation (3)	1 182	1 089
Reprises de provisions (4)	3 826	3 848
Transferts de charges d'exploitation	1 083	356
Autres produits d'exploitation	88	154
Autres produits d'exploitation	16 328	21 732

- (1) La production stockée s'élève à - 5.828 K€ chez GAUSSIN et à + 6.081 K€ chez METALLIANCE et TSI.
- (2) La production immobilisée concerne les projets suivants : projet ATM : 644 K€, projet APM : 665 K€, le projet ASBM pour 240 K€, le projet automatisation pour 1.486 K€, les autres projets pour 1.300 K€, les véhicules de démonstration pour 4.507 K€ et les projets Métalliance pour 1.055 K€ qui concernent les véhicules autonomes souterrain, la détection d'obstacle, de l'outillages pour véhicules ATM APM.
- (3) Les subventions d'exploitation correspondent au CIR pour 1.112 K€ et à des aides pour 70 K€.
- (4) Les reprises de provisions concernent des reprises concernant la retraite pour 247 K€, des reprises pour dépréciations des stocks de 1.959 K€ (dont 25 K€ Métalliance lié à l'harmonisation des méthodes GAUSSIN), ainsi que des reprises pour dépréciations des immobilisations pour 402 K€ et pour dépréciation des créances clients pour 148 K€, de garanties clients pour 381 K€, et des reprises pour charges patronales AGA pour 445 K€

Note 20. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Libellé	2022.12	2021.12
Achat m.p. fournit. & aut. appro.	(33 920)	(25 812)
Var. stocks mp fournit. & autres appro.	66	362
Achats de marchandises	(13)	(151)
Sous-total achats consommés	(33 868)	(25 600)
Achats d'études et prestations de services	(10 922)	(12 581)
Achats non stockés de matières et fournitures	(831)	(751)
Variation stocks de marchandises	419	-
Sous-total autres achats	(11 335)	(13 332)
Autres achats	(261)	(405)
Sous-traitance	(39)	(59)
Locations immobilières et charges locatives	(1 404)	(1 232)
Locations mobilières et charges locatives	(694)	-
Entretien et réparations	(747)	(804)
Primes d'assurances	(788)	(548)
Divers	(88)	(28)
Personnel détaché et interimaire	(492)	(611)
Personnel extérieur	(2 083)	(1 605)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(4 296)	(2 728)
Publicité publications relations publiques	(3 462)	(4 574)
Transport	(2 101)	(935)
Déplacements missions et réceptions	(2 342)	(1 189)
Frais postaux et frais de télécommunications	(299)	(188)
Frais bancaires	(676)	(425)
Autres charges externes	(4 128)	(218)
Sous-total charges externes	(23 899)	(15 550)
Achats consommés, autres achats et charges externes	(69 101)	(54 481)

Libellé	2022.12	2021.12
<i>Les achats consommés correspondent à la somme des postes suivants:</i>		
Achat m.p. fournit. & aut. appro.	(33 920)	(25 812)
Var. stocks mp fournit. & autres appro.	66	362
Achats de marchandises	(13)	(151)
Variation stocks de marchandises	419	-
Sous-total achats consommés	(33 449)	(25 600)
<i>Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir:</i>		
Chiffre d'affaires réalisés	56 760	41 020
Production immobilisée	9 897	10 318
Production stockée	253	5 966
Somme de l'activité produite	66 910	57 304
L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnell	33 461	31 705
Taux de marge opérationnelle	50%	55%

Note 21. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

21.1. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 324 personnes pour 2022 (274 personnes pour l'exercice 2021).

Le détail de ces effectifs est le suivant :

En K€	Salariés	Mandataires	Intérimaires	Personnel extérieur	Total
GAUSSIN	83	1	6	17	107
METALLIANCE	149	1	34	20	204
GAME	8				8
GAUSSIN ASIA	2				2
GAUSSIN CHINA	1				1
GAUSSIN NORTH AMERICA	2				2
Total	245	2	40	37	324

21.2. Charges de personnel

Libellé	2022.12	2021.12
Rémunérations du personnel	(13 035)	(10 680)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(4 534)	(3 977)
Autres charges de personnel	(8)	(565)
Charges de personnel	(17 576)	(15 222)

21.3. Paiements fondés sur des actions

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 6 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux (dont 3 plans sont devenus caduques en 2020), dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA 2020-2	AGA 2020-3	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	16/01/2020	16/01/2020	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	285 000	499 500	784 500
Date du Conseil d'administration qui a ajusté les conditions d'attribution		29/06/2020	
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	190 000	333 000	523 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	31 667	111 000	142 667
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	95 000	55 500	150 500
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	31 667	111 000	142 667
Période d'acquisition	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023	
Conditions d'acquisition	En 3 tranches -Présence Signature d'un contrat de licence de 3 M€ Signature d'un contrat de licence de 6 M€	En 3 tranches -EBITDA retraité positif Réduction du nombre de pièces en stocks et des charges externes, EBITDA retraité positif	

150 500 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 95 000 actions ont été attribuées sur le plan AGA 2020-2 dont 50 000 actions au mandataire social
- 55 500 actions ont été attribuées sur le plan AGA 2020-3 dont 16 500 actions au mandataires social

Le plan AGA 2020-1 s'est terminé le 16/01/2021 et les actions ont été définitivement acquises le 15/03/2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 mai 2021 et a mis en place 3 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux.

Ces plans d'actions gratuites ont les caractéristiques suivantes :

Nom du Plan	AGA-LICENCE	AGA-S-GAU	AGA-S-MET	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	27/07/2021	27/07/2021	27/07/2021	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	729 000	77 000	134 551	940 551
Date du Conseil d'administration qui a précisé les conditions d'attribution		30/07/2021	30/07/2021	
Nombre d'actions annulées 2021	39 000	1 925	0	40 925
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	690 000	75 075	134 551	899 626
Nombre d'actions annulées 2022		6 050	8 471	14 521
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2022	690 000	0	0	690 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	0	NA Plan terminé	NA Plan terminé	0
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	0	69 025	126 080	195 105
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	690 000	0	0	690 000
Période d'acquisition	2 ans - 2023	1 an - 2022	1 an - 2022	
Conditions d'acquisition		Présence	Présence	
	Licence signée par tranche de 1 M€	Fabrication 12 prototypes et véhicules	Fabrication de 10 APM +16 ATM	

195 105 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 69 025 actions ont été attribuées sur le plan AGA-S-GAU dont 3 300 actions au mandataire social
- 126 080 actions ont été attribuées sur le plan AGA-S6MET dont 985 actions au mandataires social

Le produit comptabilisé sur l'exercice 2022 au titre de ces plans d'attribution d'actions gratuites s'élève à 528 K€ (charge de - 467 K€ en 2021), qui se répartissent en :

- Charges patronales pour 83 K€
- Pour les acquisitions 2022 et 2023 : Reprise nette sur les provisions pour charges sociales de 445 K€.

Le conseil d'administration de GAUSSIN SA du 27 juillet 2021 a décidé la mise en place d'un Equity incentive plan au profit de certains mandataires et salariés de la société GAUSSIN NORTH AMERICA, sous la forme d'une attribution de stock option en vertu du droit américain, donnant droit à 15.000 actions ordinaires de la société GAUSSIN NORTH AMERICA, soit 12.000 actions au profit des administrateurs et 3.000 actions au profit des salariés.

Note 22. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Libellé	2022.12	2021.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 084)	(2 712)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(7 843)	(3 277)
Dot./Amt. charges à répartir	(167)	(6)
Dot. aux provisions d'exploitation	(4 063)	(1 831)
Dot/Prov. engagements de retraite		(5)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(485)	-
Dotations pour dépr. des stocks en-cours et produits finis	(1 896)	(2 446)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(16 537)	(10 278)

- (1) Dont 200 K€ liés aux amortissements des écarts d'évaluation sur les brevets.
- (2) La dotation pour dépréciation des stocks concerne les stocks de matières premières à hauteur de 743 K€ et les stocks d'en-cours pour 153 K€.

Note 23. RESULTAT FINANCIER

Libellé	2022.12	2021.12
Dividendes des autres participations	10	49
Gains de change sur opérations financières	228	157
Autres produits financiers	46	21
Rep. sur provisions à caractère financier	-	115
Sous-total produits financiers	284	343
Charges d'intérêts	(658)	(438)
Pertes sur créances financières et VMP	-	-
Pertes de change sur opérations financières	(216)	(22)
Pertes de change sur achats de marchandises	(3)	-
Dot. aux provisions à caractère financier	(960)	-
Autres charges financières	-	(38)
Dot. dépr. sur actifs financiers	-	(67)
Dotations pour dépréciation titres	(2)	-
Sous-total charges financières	(1 839)	(565)
Résultat financier	(1 555)	(222)

Les charges d'intérêts de 658 K€ correspondent à des emprunts pour 334 K€, à l'emprunt contracté avec AGATE pour 141 K€, aux avances BPI dans le cadre du projet VASCO pour 30 K€, à des retraitements de consolidation pour les contrats de crédit-bail et assimilés pour 153 K€.

La dotation aux provisions à caractère financier intègre la dépréciation du compte courant GAME à 100% pour 823 K€ et une provision pour perte de change à hauteur de 137 K€.

Note 24. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Libellé	2022.12	2021.12
Produits de cession d'immo. corp.	37	187
Produits de cession de titres	40	114
Subv. invest. virées au résultat de l'ex.	218	-
Autres produits exceptionnels (1)	3 251	232
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	-	400
Produits exceptionnels	3 547	934
VNC des titres conso cédés	(25)	-
VNC des immo. corp. cédées	(56)	(130)
VNC des titres cédés	-	(114)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	(400)
Autres charges exceptionnelles	(226)	(286)
Dotations pour dépréciations exceptionnelles (2)	(541)	-
Charges exceptionnelles	(848)	(930)
Résultat exceptionnel	2 699	4

(1) Abandon de créance avec la BPI avec retour à meilleure fortune pour 3.250 K€.

(2) Dépréciation des actifs immobilisés correspondant notamment pour 529 K€ à VASCO.

Note 25. IMPOTS SUR LES RESULTATS

25.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

Libellé	2022.12	2021.12
Impôts exigibles	-	(7)
Impôts différés	-	0
Total impôts sur les résultats	-	(7)

25.2. Preuve d'impôt

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net des entreprises intégrées	(29 716)	(7 296)
Charge d'impôt	-	(7)
Résultat net taxable	(29 716)	(7 290)
Taux d'impôt normal de la société mère	25%	26,5%
Charge d'impôt théorique (A)	7 429	1 932
Impôts liés aux différences permanentes	(767)	19
Incidence des pertes non activées	(6 460)	(1 910)
Impôt au taux réduit	(222)	(77)
Imputation de reports déficitaires	20	30
Crédit d'impôt et autres imputations	-	-
Incidence de situations fiscales particulières (B)	(7 429)	(1 939)
Incidences de variation de taux d'impôt (rep. Variable) (C)		
Charge d'impôt réelle théorique (A + B + C)	(0)	(7)
Charge d'impôt réelle comptabilisée	-	(7)

Note 26. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du groupe, soit - 29.718 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à - 1.096 €. Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le résultat dilué par action s'établit ainsi à - 1.028 €.

Note 27. INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe intervient sur des secteurs différents et dénommés : « Logistique & e-Commerce », « Portuaire & Conteneurs », « Travaux Souterrains », et « Sponsoring, Services et Autres.

L'activité Logistique & e-Commerce correspond à la conception et à la fabrication de véhicules totalement électriques dédiés à la manutention de semi-remorques de poids lourds sur des plateformes logistiques. Ces véhicules permettent de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports. Cette activité intègre aussi le secteur dit MTO (Make to Order) qui correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité Portuaire & Conteneurs correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

L'activité Travaux Souterrains correspond à l'activité de METALLIANCE, qui conçoit et fabrique des machines pour des travaux souterrains, ferroviaires et routiers ainsi que des machines spéciales.

En K€	2022.12	2021.12	Variation
Logistique & e-Commerce	9 617	10 015	(398)
Portuaire & Conteneurs	10 903	3 040	7 863
Travaux Souterrains	31 439	26 815	4 624
Sponsoring, Services et Autres	4 801	1 150	3 651
Chiffre d'affaires total	56 760	41 020	15 740
Licences & Royalties	316	11 740	(11 424)
Total des produits de l'activité	57 076	52 760	4 316

Note 28. PARTIES LIEES

PARTIES LIEES	ANNEE 2022		ANNEE 2021	
	Montants attribués	Montants Bruts versés	Montants attribués	Montants Bruts versés
REMUNERATIONS				
Membres des Conseils d'Administration				
En euros				
Rémunérations des mandataires sociaux				
Rémunérations fixes	535 604 €	535 508 €	464 366 €	517 561 €
Rémunérations variables			- €	- €
Total rémunérations des mandataires sociaux	535 604 €	535 508 €	464 366 €	517 561 €
Rémunération à raison des mandats des administrateurs				
GAUSSIN SA	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
Autres sociétés contrôlées	18 000 €	36 000 €	18 000 €	- €
Total rémunérations à raison des mandats des administrateurs	98 000 €	116 000 €	98 000 €	80 000 €
Autres rémunérations				
Avantage en nature			1 955 €	1 955 €
Total Autres rémunérations	- €	- €	1 955 €	1 955 €
Charges patronales	302 075 €	309 024 €	777 704 €	783 151 €
COUT DE LA REMUNERATION	935 679 €	960 531 €	1 342 025 €	1 382 667 €
Engagement Indemnités de non concurrence des mandataires sociaux	1 118 914		1 246 288 €	
Nombre de stock option GAUSSIN NORTH AMERICA attribués			15 000	
Nombre d'actions gratuites attribuées			349 285	
Nombre d'actions gratuites acquises	70 785	70 785	259 500	259 500
Total nombre d'actions gratuites GAUSSIN SA	70 785	70 785	608 785	259 500
ENTITE LIEE	Montants en charge/produit	Montants versés/encaissés	Montants en charge/produit	Montants versés/encaissés
Etudes	- 1 820 799 € -	- 1 750 000 € -	- 1 867 588 € -	- 2 032 966 € -
Véhicules produits	- € -	- € -	58 851 € -	58 851 € -
Véhicules charges	- € -	- € -	2 734 € -	- € -
Assurances	- 418 999 € -	- 433 859 € -	- 178 803 € -	- 201 804 € -
Locations	- 21 208 € -	- 19 577 € -	-	-
Prestations informatiques et marketing	- 1 696 401 € -	- 2 259 202 € -	- 1 277 726 € -	- 1 720 520 € -
Newage consulting	- 81 069 € -	- 87 822 € -	- 100 203 € -	- 93 116 € -
Charges d'honoraires	- 5 000 € -	- 1 200 € -	-	-
Refacturation frais net GAUSSIN Advance Mobility	-	-	- 244 000 € -	-
Total ENTITES LIEES	- 4 043 476 € -	- 4 551 660 € -	- 3 606 735 € -	- 3 989 555 € -

Relations avec OS-ORIZON (ex MILESTONE Factory) (société détenue à 100% par Christophe GAUSSIN) :

Un contrat de prestation de service a été conclu entre OS-ORIZON et la société Gaussin portant sur les prestations de conseils techniques, commerciaux, informatiques, d'ingénierie et de simulation, notamment dans les domaines :

- Des véhicules à l'hydrogène ;
- Des véhicules à batterie électriques ;
- Des véhicules autonomes ;
- Des écosystèmes logiciels de fleet management des véhicules avec leur cadre de travail (interactions avec les grues portuaires).

La société OS-ORIZON facture ses prestations aux frais réels augmentés d'un cost plus de 10%. Elle bénéficie également d'un acompte payé d'avance.

Les prestations facturées par OS-ORIZON impactent les comptes consolidés 2022 à hauteur de 1.821 K€ pris en charge par GAUSSIN. : La société GAUSSIN a également versé un acompte de 1.013 K€ pour les prestations D'OS-ORIZON 2023.

Relations avec NEWAGE (société détenue à 100% par Volker BERL) :

Un contrat de prestations de service a été conclu entre Volker BERL, administrateur de la société GAUSSIN et la société NEW AGE, dans laquelle il est président, portant sur des prestations de conseils commerciaux et financiers.

La prestation facturée par NEW AGE impacte les comptes consolidés de l'exercice 2022 de 82 K€ pris en charge par GAUSSIN NORTH AMERICA.

Prêts de consommation :

La société GAUSSIN a prêté 1 action de la société LEADERLEASE à chacun des administrateurs de la société LEADERLEASE (CHRISTOPHE GAUSSIN, VOLKER BERL et MARTIAL PERNICENI), gratuitement et jusqu'à la fin de leur mandat d'administrateur.

Note 29. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat du 31 décembre 2022 s'élèvent à 412 K€.

HONORAIRES CAC	SOFIGEC		ORFIS		TOTAL	
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2022.12	2021.12	2022.12	2021.12	2022.12	2021.12
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	149 108	132 782	190 730	114 594	339 838	247 376
Filiales (dont réseau)	9 374	8 115	-	-	9 374	8 115
Services autres que la certification des comptes (SAAC) requis par les textes (1)						
Emetteur	25 568	18 494	33 247	16 491	58 815	34 985
Filiales (dont réseau)	1 442	0	0	0	1 442	0
Autres SACC						
Emetteur	2 500				2 500	
Filiales (dont réseau)						
Total Honoraires	187 992	159 391	223 977	131 085	411 969	290 476

(1) Ces services incluent principalement la revue du rapport de gestion, le rapport spécial sur les conventions réglementées et les opérations sur le capital.

Note 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Garanties affectées à un engagement :

- Comptes bancaires gagés : 45 K€
- Gage espèces BPI : 123 k€
- Crédit-bail et autres contrats assimilés : 962 K€

Nantissement des titres SOMUDIMEC/Prêt : 38 K€, et Nantissement du compte titres 954 K€.

Nantissement du fonds commercial de METALLIANCE au profit des établissements bancaires :246 K€

Nantissement du compte Reverse factoring : 50 K€

Autres gages pour emprunt Crédit-coopératif : 227 K€

Garantie import Crédit-Agricole : 1 248 K€

Garantie 1ere demande : 198 K€

La société METALLIANCE a été retenue par SKANSKA COSTAIN STRABAG JOINT VENTURE dans le cadre d'un appel d'offre pour un projet relatif à l'entretien de la ligne à grande vitesse reliant Londres au West Midlands et à Manchester et Leeds. La société METALLIANCE a alors conclu un contrat de sous-traitance avec la société SCS JV pour la fourniture de véhicules multi-services pour un montant total de 12 M€.

La société GAUSSIN garantit irrévocablement et inconditionnellement le respect et l'exécution complète par la société METALLIANCE de toutes ses obligations et responsabilités de toute somme due par la société METALLIANCE en vertu du contrat de sous-traitance ou à titre de dommages et intérêts pour toute violation des dispositions du contrat de sous-traitance.

Suite à l'abandon de créance consenti par la BPI sur le remboursement de l'aide remboursable VASCO, un retour à meilleure fortune est constitué par l'ensemble des retours financiers cumulés, sur le GROUPE GAUSSIN, liés aux développements issus du projet VASCO. Le remboursement est égal à 5% des retours financiers et ce dans la limite de huit (8) années jusqu'au parfait remboursement de la somme et à condition que l'EBITDA du groupe soit positif

Suite au rachat, en 2020, du bloc majoritaire de METALLIANCE, engagement de verser un complément de prix de 600 K€ aux actionnaires de METALLIANCE calculé selon les modalités suivantes :

- o 300 K€ si l'Excédent Brut d'Exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est supérieur ou égal à la somme de 2 250 K€.
- o 300 K€ si l'Excédent Brut d'Exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est supérieur ou égal à la somme de 2 500 K€.

Les conditions 2022 ne sont pas remplies. Il reste donc un engagement de 300 K€.

METALLIANCE a vendu des matériels avec des engagements de reprise. Le montant de ces engagements au 31/12/2022 s'élève à 21.661 K€. La probabilité de réalisation de ces reprises est toutefois évaluée à 13.828 K€.

Engagements reçus

- Caution bancaire de la BNP : 3.040 K€ et 231 KUSD;
- Caution bancaire de la Société Générale : 689 K€ et 92 KUSD;
- Caution bancaire au LCL : 1.691 K€ ;
- Cautions bancaires METALLIANCE : 13.337 K€.
- Couverture de change : 0 K€
- Contre-garantie pour SOMUDIMEC pour 287 K€.